



**COMMISSION DEPARTEMENTALE
FUTSAL**

PROCES VERBAL N° 13 – SAISON 2025/2026

| | |
|------------|---|
| Réunion du | 18 mai 2026 |
| Présidence | Julien ROBOAM |
| Présent(s) | Marc BETHELOT, Sébastien GUITTIERE, Florent MARAUD, Hachim LAKSSIBI |
| Excusé | Sadik KOURISNA |
| Assiste | Henri PIGEAU |

Préambule

M. BETHELOT Marc, membre des clubs de CHAZE VERN D'ANJOU AS (549478) et E.S SEGRE HA (501894) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. GUITTIERE Sébastien, membre du club de ST SYLVAIN D'ANJOU (524869) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. KOURISNA Sadik, membre du club de TRELAZE SPORTING (548580) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. LAKSSIBI Hachim, membre du club de TRELAZE FALA (548578) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. ROBOAM Julien, membre du club de ANGERS LCDF (549783) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

1. Validation PV

Le procès-verbal n°12 du 27 avril 2026 est validé sans remarque particulière.

2. Retour sur les finales de Coupe de l'Anjou et Critérium de l'Anjou U15/U17/U18

Vainqueurs des Finales de la Coupe et du Challenge de l'Anjou Futsal :

U15M : BEAUPREAU CHAPELLE FC 1

U17M : E.S SEGRE H.A 1

U18M : BEAUPREAU CHAPELLE FC 1

Séniors Féminines : SPORTING TRELAZE 1F

Séniors Masculins : TRELAZE FOYER 1

La commission félicite l'ensemble des équipes et les vainqueurs dans chaque catégorie, ainsi que la commune de MAZE MILON, le club de MAZE US pour la mise à disposition des deux salles et l'organisation de la journée.

Les jeux de maillots offerts par le District pour tous les arbitres, joueurs et joueuses finalistes ont été grandement appréciés par l'ensemble des acteurs du jeu.

Même si tous les spectateurs n'ont pas pris de tickets, les finales jeunes ont été suivies par une centaine de spectateurs, et plus de 230 pour les finales séniors. La finale des séniors masculins a réuni plus de 300 spectateurs.

Un retour a été fait pour améliorer davantage cette journée de finales, notamment la vérification des droits d'accès Futsal pour la FMI, les ballons mis à disposition ainsi que le nombre d'intervenants présents lors de la journée (speaker).

3. Validation des championnats D1 et D2

La commission homologue les classements des championnats D1 et D2.

Classement de D1 :

- 1er : TRELAZE SPORTING 2 (29 points) => **Barrage d'accession R2**
- 2ème : COMBREE BEL AIR US 1 (24 points) *
- 3ème : ANGERS NDC (19 points)
- 4ème : ANGERS LCDF 2 (18 points)
- 5ème : TRELAZE FALA 2 (15 points)
- 6ème : LONGUENEE EN ANJ FC 1 (13 points)
- 7ème : TRELAZE FOYER 2 (3 points) **
- 8ème : ST BARTHELEMY FOOT 1 (forfait général) **

Le nom de l'équipe de **Trélazé Sporting 2** est transmis à la Ligue afin de participer au match de Barrage.

* Le nombre de descentes et de montées est susceptible d'être modifié en fonction du nombre d'équipes montant en R2 et du nombre d'engagements pour la saison 2026-2027.

** Les équipes rétrogradées en D2 sont : Trélazé Foyer 2 et St Barthélémy Foot 1.

Classement de D2 :

- 1er : LES PONTS DE CÉ AS 1 (30 points) => **Promu en D1**
- 2ème : TRELAZE FALA 3 1 (29 points)
- 3ème : TILLIERES ARC 1 (18 points) *
- 4ème : ANGERS DOUTRE SC 1 (12 points)
- 5ème : STE GEMMES D ANDIGNE 1 (10 points)
- 6ème : TRELAZE FOYER 3 (10 points)
- 7ème : THOUARCE FUTSAL CLUB 1 (9 points)
- 8ème : FIEF GESTE FC 1 (forfait général)

* Le nombre de montées est susceptible d'être modifié en fonction du nombre d'engagements pour la saison 2026-2027.

4. Critérium Futsal 49

La semaine du 18 au 22 mai 2026 voit se dérouler les 4 dernières rencontres qui

constituent la phase finale du Critérium de l'Anjou.

Une dotation sportive est prévue pour les 3 premiers, avec une remise d'une coupe au vainqueur.

Marc BETHELOT représentera la Commission Futsal jeudi 21 mai 2026 sur le match STE GEMMES D'ANDIGNE - ANGERS DOUTRE SC, puis le vendredi 22 mai 2026 entre ANGERS LCDF 2 et LONGUENEE EN ANJOU FC.

5. Projet compétition Futsal Séniors Féminines (2026/2027)

La commission a reçu quatre réponses positives pour le rassemblement des clubs féminins le 29 mai 2026 au complexe Grand BELLEVUE à TRELAZE.

Trois réponses sont encore en attente malgré une date limite fixée au 18 mai 2026.

Le projet de compétitions sera présenté aux dirigeants et quelques joueuses à cette occasion dont le règlement reste à définir.

Les joueuses disposant d'une licence foot libre/séniors ou loisirs, même dans une autre équipe, avec l'accord de leur club pourront jouer afin de découvrir la pratique du futsal à cette occasion, sur ce rassemblement du 29 mai 2026.

Une collation sera offerte par le District et la Commission Futsal à l'issue des rencontres de la soirée.

Les membres de la commission se sont positionnés pour représenter la CD Futsal : Florent MARAUD, Hachi LAKSSIBI, Henri PIGEAU et Julien ROBOAM.

6. Saison 2026/2027

Les membres présents ont été sollicités sur leur implication pour la saison 2026/2027 au sein de la Commission Futsal. L'ensemble des membres présents lors de cette réunion souhaite continuer à s'impliquer dans la CD Futsal la saison prochaine.

La commission souhaite élargir son bureau avec au minimum deux membres actifs, dont si possible une licenciée féminine. Des contacts et des démarches ont été entrepris et sont en attentes de réponses.

7. Questions diverses

Une harmonisation des règlements des compétitions en championnat pour leurs participants ainsi que pour les coupes Futsal est envisagée. Une étude portant sur certains points sera proposée au CODIR après la réunion du 08 juin 2026.

Prochaine(s) réunion(s) :

- Lundi 8 juin à 18h00

| | |
|---------------------|--------------------------------|
| Le Président | Le Secrétaire de Séance |
| M. ROBOAM JULIEN | M. BETHELOT Marc |